



INFOS MAIRIE

Téléphone :
02 98 99 61 07
Fac-similé :
02 98 99 67 67

Courriel : mairie.brennilis@orange.fr

Horaires d'ouverture semaine :
8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé
mercredi après-midi

PERMANENCE DES ÉLUS
Les samedis de 10 à 12 heures
Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE
8h45 – 12 h 00, lundi au samedi
Tél. 02 98 99 61 00

**OFFICE DU TOURISME DU
YEUN ELEZ** – Place des Monts
d'Arrée 29190 Brasparts
Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi
9h00-12 h, 13h30-17h30

otyeun.elez@wanadoo.fr
DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,
Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,
9h-12h, 13h30-18h.
GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

ASSISTANTE SOCIALE
Cécile Nédélec
ANTENNE DE PLEYBEN

0298266362

COMMERCE AU BOURG
HALLE DIS, M.Mme Baladine
Tél. 02 98 99 68 45

CABINET INFIRMIER Le Bourg,
Tél. 02 98 99 64 15

CABINET MEDICAL Bellevue,
Tél. 02 98 99 62 59



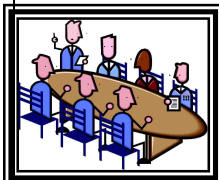
L'ÉCOLE :

C'EST ÉCRIT DESSUS !
Ravalée de (presque trop) frais,
l'école affiche désormais sa
destination, grâce à une
enseigne dont la sobriété a
séduit le Conseil municipal
parmi les propositions qui lui
étaient soumises.

*Voir en page 2 pour les
nouvelles de la rentrée des
classes.*

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil
municipal s'est
réuni le 30 août



2011 en somme en séance de rentrée. Le
Conseil a notamment adopté différentes
mesures devant faciliter l'identification et
la venue d'un médecin pour remplacer le
Dr Corre-Guyomarc'h. Il a pris note des
conclusions du Commissaire enquêteur
concernant l'établissement du périmètre
de protection du captage de la Vierge. Le
Conseil a en outre procédé à un tout
premier échange de vues sur le projet
d'implantation d'une Centrale à cycle
combiné gaz dans le Finistère.



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17
Pompiers, 18 ou le 112 (portables)
Médecin de garde : le 15
(en dehors des heures de présence
de votre médecin traitant)



TRANSPORT

Pour le mois d'octobre, rendez-
vous le jeudi 20 direction le
marché de Huelgoat, départ à 9
heures 30. Renseignements et inscriptions
auprès de Sylvie Birhart 02 98 99 67 10 /
69 69 ou d'Anita Daniel 02 98 99 64 13.



VOIRIE

La commission voirie s'est
réunie le 13 septembre en
mairie. La Commission a
notamment sélectionné les
secteurs retenus pour
continuer l'enfouissement des réseaux (ces
tronçons doivent se situer en zone dite
« urbaine ») à savoir les portions éligibles de
la D36 direction la Feuillée, de la route de
Kerhornou, de la route du dolmen (Ty ar
Boudiguet) et de la route du Château d'eau.
La Commission a également préconisé, pour
des raisons de sécurité routière,
l'instauration d'une limitation de vitesse à 30
km/h à la sortie du village de Ploénez avec
d'éventuels contrôles de gendarmerie).



ÉCOLE – LA RENTRÉE

La rentrée du RPI a réuni 108 élèves dans 6 classes au total. Chaque école a sa classe maternelle, les CP sont regroupés à Loqueffret, l'école de Brennilis accueillant en outre la classe de CE2-CM1 (CM2 à Loqueffret, CE1 à la Feuillée). Le tableau des effectifs n'est guère différent de celui prévisionnel établi à la veille des vacances scolaires – 3 élèves supplémentaires sont attendus en cours d'année à Brennilis, en TPS.

Effectifs par/	LOQUEFFRET	BRENNILIS	LA FEUILLEE
Commune CM2	4	8	3
Classe	CM2 : 15		
Commune CE2-CM1	CE2 : 1 CM1 : 2	CE2 : 7 CM1 : 5	CE2 : 0 CM1 : 4
Classe		CE 2 - CM1 : 19	
Commune CE1	CE1 : 3	CE1 : 6	CE1 : 4
Classe			CE1 : 13
Commune CP	CP : 4	CP : 6	CP : 1
Classe	CP : 11		
Commune/Classe Maternelle	11 GS : 2 / MS : 3 / PS : 3 / TPS : 4	21 GS : 10 / MS : 2 / PS : 8 / TPS : 1	17 GS : 7 / MS : 7 / PS : 2 / TPS : 1
Total de la commune	26	53*	29
Total pour l'école	38	40	30
Total pour le RPI		108	

* dont 6 originaires de la Feuillée



GARDERIE SCOLAIRE

Pascale Berrou a accueilli à la garderie 23 enfants durant la première semaine d'école. Les horaires d'ouvertures sont de 7 heures à 8 heures 30 le matin, de 16 heures 30 à 19 heures le soir.

Pour faire garder un enfant ou plusieurs il est **INDISPENSABLE** de détenir une carte de présence. Les cartes sont en vente à la mairie de Brennilis au prix de 14 € soit 28 cases. Le fonctionnement est le suivant : une case figurant sur la carte représente une 1/2 heure. Pour la tranche horaire de 16 heures 30 à 17 heures, deux cases sont utilisées: la première pour la demi-heure de garde et la deuxième pour le goûter. Le prix de la demi-heure est de 50 centimes d'euros. Chaque demi-heure entamée est comptée pleinement.

Numéro de téléphone de la garderie : 02 98 99 68 67



CANTINE

Michèle Mocaër vient, comme tous les personnels et les élèves de l'école, de reprendre son service. Elle prépare à la cantine municipale 33 repas pour les enfants et quatre pour les adultes. Les repas sont préparés sur place avec des produits frais. Michèle est assistée de Michèle Poulicart pour aider les plus petits à table et de Brigitte Coroller pour la surveillance de la récréation avant reprise des cours de l'après midi.

Au menu le jour de la photo (13 septembre) tomates en entrée, purée maison chipolatas, prunes au dessert. Réaction des enfants interrogés : " *C'est super bon, Michèle elle fait bien la purée*". Nous rappelons aux familles que les tickets sont à prendre à la mairie de Brennilis au prix de 1 €20 le repas. Bon appétit aux petits et grands !



EXÉCUTION DU BUDGET

Le Conseil municipal a pris connaissance, lors de sa séance du 30 août 2011, des données relatives à l'exécution des budgets primitifs de la commune à mi-exercice. Les principaux éléments, reproduits ci-dessous, font apparaître un taux d'exécution satisfaisant pour le fonctionnement tant en recettes qu'en dépenses (pour ces dernières, une partie importante d'entre elles est encaissée vers la fin de l'exercice).

Le Conseil a également procédé à des ajustements budgétaires permettant la prise en compte d'une part des dépenses (et des recettes) relatives à la mise en œuvre de la troisième tranche des travaux de rénovation de l'église, et d'autre part de celles en relation avec la venue d'un médecin pour remplacer le Dr Corre (acquisition d'un terrain avec local pour le cabinet, frais d'aménagement et d'installation). Compte tenu de l'importance (prévue et réalisée) des dépenses d'investissement, le Conseil a par ailleurs constaté qu'il serait probablement nécessaire de mobiliser les emprunts prévus au budget.

Intitulé	Situation au 31 déc.09 €	Situation au 31 décembre 2010	Budget 2011	Exécution 30 juin 2011	% d'exécution
BUDGET DE FONCTIONNEMENT – COMMUNE – DÉPENSES					
Consommables	60.189	59.390	60.800	35.742	59
Autres charges externes	184.278	150.350	167.700	81.692	49
Frais de personnel	213.128	198.895	213.200	100.584	47
Autres frais de gestion	98.804	94.178	105.758	48.343	46
Subventions d'équilibre	21.456	62.005	54.092	51.543	95
	577.854	564.818	601.550	317.904	53
BUDGET DE FONCTIONNEMENT – COMMUNE – RECETTES					
Recettes fiscales et parafiscales	552.678	558.944	557.282	250.563	45
Autres recettes	98.455	80.601	75.950	32.070	42
BUDGETS D'INVESTISSEMENT					
Dépenses commune	189.429	536.798	867.400	465.019	54
Dépenses eau	12.872	10.376	101.800	46.237	45
Dépenses assainissement	44.566	88.559	93.600	45.732	49



ADMR – RENCONTRE AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le lundi 22 août 2011 une réunion a eu lieu au Conseil général du Finistère entre les représentants de l'ADMR de Huelgoat et le Président du Conseil général. Cette rencontre avait pour but de présenter la situation de l'ADMR de Huelgoat afin que le Président du Conseil Général puisse intervenir et arbitrer le mode de gestion de la Fédération ADMR et donner des garanties concernant le maintien des prestations d'aide à domicile dans le secteur de l'ADMR de Huelgoat. Les représentants de l'ADMR de Huelgoat ont

notamment fait état de ce qui suit: faible densité de population sur le secteur d'interventions de l'ADMR de Huelgoat (le 2nd le plus faible du département après le secteur de Brasparts); 75% de l'activité est réalisée pour des personnes aidées bénéficiant de prestations financées par le CG 29; de gros efforts de gestion ont permis de diminuer les coûts de fonctionnement – entre autres, il y a eu une réduction des frais kilométriques entre mars et décembre 2010 à hauteur de 21 000 €. Par conséquent, il y a eu aussi diminution des pertes des résultats bruts d'exploitation: en 2009 180 000 Euros avant péréquation, en 2010 101 000 Euros sans péréquation, en 2011 65 000 Euros en prévision.

Cependant, on ne constate pas d'évolution de la situation de la Fédération ADMR dans sa gestion de crise: pas de péréquation donnée depuis le 1^{er} juillet 2010 soit 130 000 € de recettes non reversées pour l'ADMR de Huelgoat en 18 mois. L'ADMR de Huelgoat a donc demandé au Conseil Général du Finistère de remettre en chantier la tarification et le mode de reversement du prix moyen comme le stipule le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Cette situation permet d'envisager trois hypothèses pour l'avenir:

- Les choses demeurant en l'état (déficit et pars de péréquation) cessation d'activité de l'ADMR de Huelgoat et reprise hypothétique d'activité (totale ou partielle) par une société privée à but lucratif;
- Péréquation et réorganisation mises en place par la Fédération selon ses propres critères et poursuite d'activité sans l'équipe de bénévoles actuelle sur un territoire de référence plus grand avec des difficultés de gestion induits (des approches allant dans ce sens ont été faites par la Fédération envisageant la création sous son contrôle de 8 GCSMS – Groupement de coopération sociale et médicosociale – sur le Finistère au lieu des 90 et quelques ADMR existantes);
- Cessation d'activité de l'ADMR de Huelgoat et mise en œuvre à son initiative d'un GCSMS autonome incluant les Centres communaux d'action sociale d'au moins les 2 communautés des communes du Yeun Elez et des Monts d'Arrée.

Dans sa réponse le Président du Conseil Général a précisé que chaque bénéficiaire d'une allocation est libre de choisir la structure prestataire. Etant au courant de la situation de l'ADMR de Huelgoat, il considère qu'il faut attendre les prérogatives de l'Administrateur Judiciaire de la Fédération ADMR 29. Il considère d'autre part que la Fédération est l'émanation des associations locales et ne veut pas s'investir plus dans la situation de la Fédération et du réseau ADMR: si l'ADMR ne peut plus exercer ses activités, une autre structure assurera les interventions. Il appartient selon lui à la Fédération de renouer la communication et la confiance des associations locales. Ceci étant, il n'est pas hostile à l'autorisation d'un GCSMS sur le secteur des Communautés de Communes du Yeun Ellez et des Monts d'Arrée s'il est décidé par les intervenants concernés de s'engager dans cette voie.



BIBLIOTHÈQUE

LA SÉLECTION DU MOIS

LES 7 ROSES DE TOKYO

Hisashi INOUÉ - En avril 1945, un fabricant d'éventails d'un quartier de Tokyo tient un journal. Il apprend le projet d'une commission américaine de remplacer les idéogrammes japonais par l'alphabet romain, dans le but de couper le Japon de son passé nationaliste. Les 7 femmes de sa maisonnée décident alors de former un groupe secret et d'user de leurs charmes pour séduire les membres de la commission.

LA SEINE EST PLEINE DE REVOLVERS

Jean-Pierre FERRIÈRE - Ce suspense psychologique met en scène deux amies d'enfance, Marion et Fanny, qui ont tué leurs maris respectifs, pour des raisons différentes. Les deux veuves ne sont pas soupçonnées par la police. Leur crime semble presque parfait.



La bibliothèque vient d'échanger 260 ouvrages, prêtés par la bibliothèque du Finistère dans le cadre du programme Bibliobus. Elle vient également d'acquérir 40 nouveaux ouvrages : auteurs récents, bandes dessinées et livres pour enfants. Les usagers inscrits à la bibliothèque sont maintenant au nombre de 49 enfants de 2 à 14 ans et 91 adultes soit un total de 140 usagers (l'équivalent de 30% de la population). Les prêts au centre de loisirs se font une fois par mois, le mercredi, les enfants par groupe avec un animateur viennent choisir livres et bandes dessinées. L'animatrice de la garderie municipale vient également une fois par mois. Le point cyber permet à plusieurs personnes de venir surfer sur le net. Des DVD sont également à disposition pour occuper les soirées.

OUVERTURE TOUS LES MATINS de 9 heures à midi sauf le dimanche. Le prix de l'abonnement est de 10 euros par famille et par an.



ALLOCATIONS FAMILIALES

La campagne d'information conduite en 2010 sur le territoire de la Communauté de Communes du Yeun Elez par la Caisse d'allocations familiales du sud Finistère (voir la Gazette n. 69 de décembre 2010) a permis de rencontrer 79 personnes ou familles dont 14 ont pu bénéficier de nouveaux droits, dont elles n'avaient pas conscience. On espère donc que la campagne sera reconduite pour 2012 même si rien n'est acquis, les CAF du sud et du nord Finistère étant en cours de fusion départementale.



DERNIER RELAIS



A partir du 24 août, Simon Roygnan a pris en charge les destinées du camping jusqu'à la fin de la

saison, survenue le 15 septembre. Une saison qui somme toute aura été animée, agréable et fréquentée au bord du lac de Brennilis ...



SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

Comme chaque année la société de chasse communale a offert le 10 septembre 2011 un repas aux propriétaires terriens, façon de les remercier d'autoriser la chasse sur leur propriété. Les convives présents ont passé une excellente soirée. Laurent Toutous président de l'association a déjà pris rendez-vous auprès du Yeun pour l'année prochaine, dimanche midi le 2 septembre 2012. Tous à vos calendriers ! Quant à l'ouverture de la saison, elle est fixée pour le Finistère au 25 septembre 2011.



CENTRALE : FAUSSE ALERTE



Le mardi 7 septembre à 15h56, une alarme incendie s'est déclenchée au niveau de l'enceinte réacteur de la centrale en déconstruction de Brennilis. Immédiatement, comme le prévoit la procédure, les pompiers du SDIS 29 ont été informés et mis en pré-alerte. Parallèlement, une équipe EDF a été dépêchée sur les lieux et a constaté qu'il s'agissait d'une fausse alerte. En fait, l'alarme s'était déclenchée de manière intempestive. Les pompiers n'ont pas eu à se déplacer.



A.S.F.L.

Vous vous ennuyez, ou tout simplement vous aimez tricoter, broder, peindre, marcher etc. ?



Alors rendez-vous aux ateliers de l'Association Sportive Forme et Loisirs ASFL tous les

mercredis de 14 heures à 18 heures à la salle polyvalente. Un atelier de cartonnage aura lieu tous les 2ème mercredi de chaque mois, une ballade dans la nature tous les mardis de 9 heures à 11 heures, départ de la salle polyvalente. Le montant de l'adhésion est fixé à 5 euros pour l'année. Venez nombreux !



INAUGURATION DU CHEMIN COMMUNAUTAIRE

Le circuit de randonnée communautaire du Yeun Elez, qui couvre 110 kilomètres en continu ainsi qu'une boucle spécifique par commune a été officiellement inauguré le 20 août 2011 en haut de la Montagne Saint Michel. La cérémonie, à laquelle étaient conviés les élus des différents conseils municipaux, a été suivie d'un vin d'honneur offert par la Communauté de communes dans la chapelle Saint Michel. Le topoguide décrivant les différents tronçons est disponible au prix de 5 €.



Jean-Yves Crenn, président de la Communauté de communes, coupe le ruban tenu par de petits vacanciers de passage en haut de la Montagne Saint Michel. A l'honneur sur la photo, outre le maire de St Rivoal, commune où se situe la Montagne St Michel, ceux qui ont coordonné la réalisation du chemin, Gwenaelle Benoit (Office du Tourisme), Régis le Goff (la Feuillée), Yvonne Quimerc'h (Brasparts) et Eric Prigent (Botmeur).